

**DATE DE
CONVOCATION**

16 Juin 2025

N° 27.299.25/25DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers**

En exercice 26

Présents 19

Votants 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Juin à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD,

Objet :Affectation des résultats
2024 – Budget VILLE

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Florence DAMERON à Mr Marc ALBERT

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean Pascal LECOQ à Mr Patrik WATEL

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Jean-Luc TANQUEREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales**Vu** le Compte Administratif 2024

Vu la délibération de reprise anticipée des résultats 2024 du 31 mars 2025,

Considérant les approbations du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2024,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER l'affectation définitive des résultats 2024 du budget principal VILLE reprise par anticipation lors du budget primitif 2025

- en réserves en investissement (compte 1068) : 322 239,94 € (obligatoire)
- à reprendre en investissement au compte 001 : - 494 992,27 €
- à reprendre en fonctionnement au compte 002 : + 752 678,42 €

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

